



Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée
3 rue Ulphy Cottinet
80800 Lamotte-Warfusée
Tél./Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Le site Internet de la Commune a fait son nettoyage de printemps ! Vous pouvez à présent formuler vos demandes et remarques en ligne :

<http://www.lamottewarfusee.fr/>

À vos agendas ! Programme des manifestations cet été 2018

Juillet 2018

Samedi 14 : Commémoration du 14 juillet 1789 :

Rendez-vous à la Mairie à partir de 10 h 45. A l'issue de cette commémoration, un vin d'honneur sera servi sur la place de la Mairie. Le midi, des tables et un barbecue seront à votre disposition.

Chacun aura la possibilité de cuire son repas sur place. Nous piqueniquerons ensemble, et l'après midi, petit moment de détente autour de diverses animations.

Août 2018

Du Samedi 11 au lundi 13 : Fête Locale des lamottais :



- * **Samedi 11** : repas organisé par la Comité des fêtes à partir de 19 h sur la place. Un tract vous sera distribué prochainement,
- * **Dimanche 12** : Une réderie est organisée par l'association VAL de 7 heures à 18 heures, rue Ulphy Cottinet, rue Delambre, rue Neuve et rue de Montreuil. Inscription sur place. Animations foraines.
- * **Lundi 13** : distribution de tickets de manège gratuits aux enfants à partir de 16 heures.

A l'occasion de la réderie : la rue Delambre, la rue Neuve et une partie de la rue de Montreuil (du n° 2 au 10) seront barrées.

Veillez donc à sortir vos véhicules la veille ou au plus tard le jour même avant 4 heures.

Conscient de la gêne occasionnée, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Balayage des voies en agglomération

Les prochains balayages se feront :

10 juillet, 25 septembre et 27 novembre

Afin que le nettoyage soit complet, il est nécessaire qu'aucune voiture ne soit stationnée sur la chaussée.

Merci de votre compréhension.

Fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée :

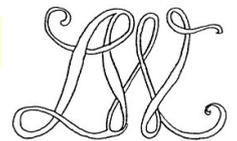
du lundi 13 au vendredi 31 août 2018

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

M. le Maire au 06 07 19 31 33

ou

M. le premier Adjoint au 06 26 15 32 90



A suivre ...

Renouvellement d'acte de violence à Lamotte...



Une fois de plus la Commune est le siège d'actes de vandalisme... Au niveau de la place, sur le terrain de jeux des enfants, un banc a subi une violente destruction.

Une plainte a déjà été déposée pour dégradation de bien public.

La peine encourue est de 3 750 € d'amende et un travail d'intérêt général qui peut consister en la réparation des dégâts causés sur un équipement public voire le rachat du bien à neuf.

Une commune verte, propre, agréable et sûre...

La Communauté de Communes du Val de Somme organise le tri des déchets sur notre territoire. Chaque année, celle-ci attribue une note caractérisée par le pourcentage de refus par Commune. En effet, régulièrement des échantillons sont évalués... Lors de la dernière caractérisation, il a été relevé un taux de refus de 36% à Lamotte-Warfusée.



Par ailleurs, régulièrement, nous constatons des dépôts sauvages. Nous avons la chance aujourd'hui d'avoir les moyens nécessaires pour faire de notre village un lieu propre où il fait bon vivre... Municipalité, lamottais et citoyens, un petit geste de chacun contribuera à préserver notre Commune verte, propre, agréable, sûre mais surtout à poursuivre la préservation de notre nature... Voyez ci-dessous quelques images désolantes qui, nous l'espérons, marqueront vos esprits...



La fibre optique arrive chez nous.



Vous avez certainement observé que les travaux d'arrivée de la fibre optique ont commencé dans notre Commune.

Le raccordement est gratuit pour nous : la Somme est un des seuls départements où les frais ne sont pas payés par les particuliers.

Ici, c'est pris en charge par Somme Numérique et la Communauté de Communes du Val de Somme.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'article de la page 23 du bulletin « Val de Somme ».